

AVIS DE MARCHÉ

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Maître d'Ouvrage : Commune de GARENNES SUR EURE
4 Place de la Mairie
27780 GARENNES SUR EURE

2. PROCEDURE DE PASSATION

Procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L2123-1, R2123-1, R2123-4 et R2123-5 du code de la commande publique. Marché de maîtrise d'oeuvre conformément aux dispositions des articles L2171-7, L2431-1 à L2431-3 et R2431-4 à R2431-7 du code de la commande publique.

3. OBJET DU MARCHÉ

Marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement et la réhabilitation de la mairie de GARENNES SUR EURE et ses abords.

4. NOMBRE ET CONSISTANCE DES LOTS

La présente consultation est dévolue en lot unique.

5. MODALITES D'ATTRIBUTION

Marché attribué à un prestataire unique ou à un groupement.
Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

6. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

23 mars 2023 avant 16 heures 00

Elles doivent être remises sous forme dématérialisée sur le site : <https://marchespublics.cg27.fr> au format .xls,doc, pdf, ppt (powerpoint), zip.

7. MODALITE D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Sur la plateforme : <https://marchespublics.cg27.fr>

8. MODALITE DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :

Sur la plateforme : <https://marchespublics.cg27.fr>

9. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 90 JOURS

10. NEGOCIATION

L'acheteur négociera, après la régularisation des offres irrégulière, avec les trois premiers candidats mais se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base de l'offre initiale.

11. VARIANTES

Les variantes ne sont pas autorisées.

12. RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIONS À PRODUIRE

Les candidats devront fournir, à l'appui de leur offre, les documents ci-dessous listés (renseignements concernant la situation propre du candidat, justificatifs quant aux conditions d'accès à la commande publique visés aux articles L2141-1 à L2141-14 et L2142-1 du code de la commande publique, renseignements et

formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité professionnelle, technique et financière minimale requise):

Pièces administratives et techniques demandées aux candidats :

Pièces administratives (Les candidats peuvent utiliser un formulaire DUME) :

- Lettre de candidature et déclaration sur l'honneur (DC1) pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique,
- Déclaration du candidat (DC2) comprenant une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles,
- Indication des titres d'études et professionnels (diplômes d'architecte ou équivalent) du candidat notamment des responsables de prestations de services de même nature que celle du marché public,
- Une déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (annexe au DC2),
- Attestation d'assurance civile et professionnelle.

Pièces techniques :

- CCAP,
- CCTP,
- Formulaire de proposition d'honoraires daté et signé,
- Mémoire technique explicatif et justificatif contenant les moyens mis en œuvre pour la mission objet du marché et notamment pluridisciplinarité des compétences, illustrée par les références ou expériences similaires, la méthodologie de mission proposée par le candidat, l'approche du site retenue par le candidat et la prise en compte des diverses contraintes, le planning prévisionnel de la mission.

- **En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble de ces documents**

13. CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE

Les critères pondérés utilisés pour le jugement des offres sont les suivants :

Pondération	Critère de jugement des offres
25 %	Moyens mis en oeuvre pour la mission objet du marché, adéquation de l'équipe proposée avec le projet, notamment pluridisciplinaire des compétences, illustrée par des références ou expériences similaires
30 %	La méthodologie de mission proposée par le candidat et pertinence du planning proposé, l'approche du site retenue par le candidat et la prise en compte des diverses contraintes
45 %	Le coût des prestations

14. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET/OU TECHNIQUE

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leurs études, les candidats devront faire parvenir au plus tard 6 jours avant la date de remise des offres leur demande sur la plateforme : <https://marchespublics.cg27.fr>.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS À LA PUBLICATION : 02 mars 2023